

CIRCUIT N° 37

VOYAGE BUCOLIQUE
À TADEN

AUTOUR DE TADEN



Voyageurs

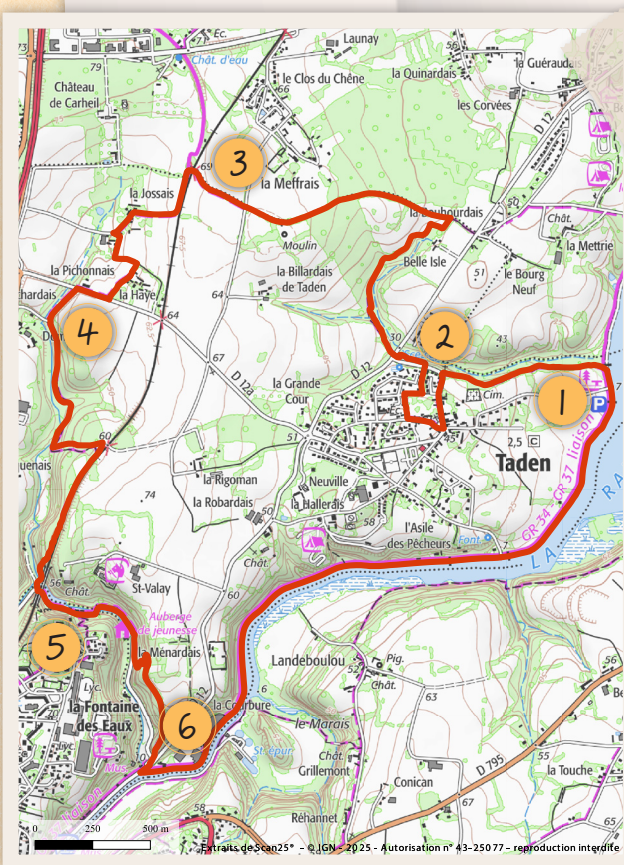


11,3 km



3 h

Cette randonnée chemine entre campagne, chemins boisés et bords de Rance et vous fera découvrir le patrimoine bâti de Taden.



Cale de Taden



48.47743 / -2.00685



Balilage bleu

PAS À PAS

- 1 À partir du parking, suivre le chemin de halage à gauche. À la zone enherbée avec tables de pique-nique, prendre à gauche et s'engager au fond dans le sentier des Vaux qui remonte le long d'un champ. À la croix de la Mission, emprunter la route à gauche vers le bourg. Contourner l'église Saint-Pierre et partir à droite. Emprunter ensuite à droite le chemin des Lavandières. Continuer à gauche sur le chemin creux.
- 2 Traverser la route pour prendre le chemin herbeux en face qui longe le ruisseau. Vous arrivez aux anciens lavoirs. Traverser la D12 (attention : route fréquentée !) et prendre en face le sentier du Vieil-Etang. Au sortir de la vallée, longer la prairie pour arriver à gauche sur un chemin creux datant de l'époque gallo-romaine. Suivre le chemin jusqu'à la route.
- 3 Prendre en face la route qui permet de franchir la voie ferrée. Continuer jusqu'au lieu-dit la Jossais. Avant les dernières maisons, s'engager à gauche sur un chemin herbeux. Continuer jusqu'à l'intersection, et longer à droite la route sur 200 m (prudence).
- 4 En bas de la descente, bifurquer à gauche et avant le virage, s'engager dans la vallée de Dombriand à gauche. Un sentier en sous-bois longe le ruisseau de l'Argental. Remonter sur la gauche le chemin du "Pont des planches" et après 200 m, avant la voie ferrée, suivre à droite le sentier jusqu'au viaduc de la Fontaine-des-Eaux. Descendre à flanc de coteau et franchir le ruisseau sur une passerelle.
- 5 Emprunter à gauche la route sur 700 m et grimper à gauche dans un sentier en sous-bois de Saint-Valay. Le chemin redescend et débouche sur la route. Gagner la Rance en continuant en face et à gauche.
- 6 Par le chemin de halage, longer la Rance jusqu'à la cale de Taden.



MANOIR DE LA GRAND'COUR

? Le saviez-vous ?

L'ÉGLISE SAINT-PIERRE

Protégée au titre des Monuments historiques depuis 2012 (inscription), elle a connu trois années de rénovation et a été rouverte en juin 2017. Des peintures murales des XIV^e, XVI^e, XVIII^e et XIX^e siècles ont été découvertes au-dessus de la charpente du chœur et derrière le retable et sont désormais mises en valeur.